



Avignon, le 1^{er} décembre 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissement privé
Pour attribution

Mesdames les assistantes sociales
Pour information

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

Pôle académique des
bourses nationales

Dossier suivi par
Agnès THERON
Téléphone
04 90 27 76 16
Fax
04 90 27 76 38
Mél.
agnes.theron
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Rénovation du dispositif des bourses nationales de lycée

Réf : Circulaire n° 2015-0762 du 26 novembre 2015

Une rénovation des dispositions relatives aux bourses nationales de l'enseignement scolaire a été élaborée au cours de l'année scolaire 2014-2015. Elle vise prioritairement les bourses de lycée, dont les modalités actuelles sont très complexes pour les usagers, et entraînent des ruptures avec les autres niveaux de scolarité.

L'objectif essentiel de cette rénovation est une harmonisation des conditions du droit à bourse de lycée afin de les placer dans une continuité du collège à l'enseignement supérieur.

L'évolution réglementaire des bourses nationales de lycée est programmée pour une mise en œuvre à la rentrée 2016.

En raison de l'impact de cette rénovation, les modalités de la campagne annuelle de bourse de lycée vont être modifiées.

Il importe donc que vous ayez connaissance de ces modalités dès à présent, afin que vos services mettent en place l'information nécessaire permettant de répondre aux familles d'élèves.



La publication du décret modifiant le code de l'éducation pour les dispositions relatives aux aides à la scolarité interviendra après l'examen des textes par le Conseil d'Etat. Elle est programmée pour février 2016. Une circulaire d'application sera alors publiée.

En conséquence, la campagne annuelle des bourses de lycée s'ouvrira, au plus tôt, début mars 2016. Vous veillerez à informer les familles du report de la campagne de bourse nationale de lycée.

Les imprimés de demande de bourse nationale de lycée seront modifiés en raison des changements importants dans les critères d'attribution et les documents à présenter avec la demande de bourse.

Le site ministériel informera les familles de l'évolution du dispositif des bourses de lycée et suspendra l'accès à l'imprimé de demande de bourse jusqu'à la publication du décret et de la circulaire d'application.

De la même manière, le simulateur de bourse de lycée ne sera plus accessible pour la même période.

Vous serez informés, dès la publication du décret, des conditions détaillées de la mise en œuvre de cette rénovation.

Dominique BECK



POLE 1^{ER} DEGRE - MOYENS - RH

Le 30/11/2015

Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2016-2017

Référence : BO n° 44 du 26/11/2015

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sonia DEMATTÉ (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n°44 du 26 novembre 2015 portant mention des conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants à **un poste dans les établissements français en Andorre.**

Attention :

Date limite de téléchargement du dossier de candidature : le 11 janvier 2016 inclus.

Envoi du dossier, par la voie hiérarchique, à la Direction Académique - Pôle 1^{er} Degré, en double exemplaire pour le 15 février 2016, délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH



Pôle des élèves et des établissements

Bureau des élèves

Référence
2015

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ

Téléphone
04 90 27 76 35

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 25 novembre 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et
inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
collèges publics

Objet : concours national de Scrabble en école élémentaire et en collège

La fédération française de Scrabble organise depuis 2003 un concours annuel qui s'adresse aux écoliers et aux collégiens.

Le concours 2016 est destiné aux élèves des écoles élémentaires de la classe de CE2 à la classe de CM2 et à ceux des collèges débutants dans la pratique du Scrabble et n'ayant pas déjà participé à des ateliers spécifiques Scrabble.

L'épreuve se déroule en une seule fois sur une durée de trente minutes. Le concours est strictement individuel. Les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats participeront à une finale locale. Au moins un enfant par établissement sera sélectionné. Cette finale locale est qualificative pour la finale régionale, elle-même qualificative pour la finale nationale. Celle-ci se déroulera à Paris le 4 juin 2016 au lycée Buffon et regroupera les 100 élèves de toute la France ayant obtenu les meilleurs résultats.

Le règlement du concours est consultable à l'adresse suivante :
<http://eduscol.education.fr/cid52346/agir-contre-illettrisme.html>

Par ailleurs, la fédération peut accompagner la mise en place d'une activité Scrabble dans la classe.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : **Dominique BECK**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ N°37 – SAINT DENIS, LE 21 OCTOBRE 2015

« CONCOURS JEUNES CRÉA' 2016 »

UN CONCOURS CITOYEN ET SOLIDAIRE POUR LES JEUNES DU CM1 À LA TERMINALE !

Le 2 Novembre 2015, SNCF lance la deuxième édition de son concours national : écoliers, collégiens et lycéens acteurs de la prévention ferroviaire et des comportements citoyens dans les transports collectifs. Les jeunes personnalisent leur propre pochette à billet de train pour sensibiliser d'autres jeunes à ces messages.

POURQUOI CE CONCOURS ?

Dans le cadre de sa politique de développement durable, SNCF mène des actions de prévention et d'éducation auprès du jeune public pour **prévenir les risques d'accidents de personnes et limiter les actes de malveillance** en milieu ferroviaire. Des agents SNCF interviennent dans les classes du CM1 à la Terminale, et des outils pédagogiques sont mis à disposition des enseignants.

Ce concours est un outil complémentaire destiné aux jeunes du CM1 à la Terminale pour les impliquer de manière créative dans l'appropriation des messages de prévention.

Pour plus d'informations sur les dispositifs éducatifs de SNCF, rendez-vous sur www.sncf.com/education.

NOUVEAUTÉS DE LA SECONDE ÉDITION

- Le concours est ouvert aux CM1-CM2, en plus des collégiens et lycéens de France métropolitaine. Pour cela, des fiches adaptées aux plus jeunes ont été créées afin de les aider spécifiquement dans les différentes étapes du concours.
- SNCF s'associe à la Fondation Apprentis d'Auteuil qui célèbre en 2016 son 150e anniversaire.

COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de :

- Constituer un **groupe de 3 à 10 élèves** du même établissement scolaire,
- Télécharger sur www.sncf.com/education le « **brief créatif** » et les « **fiches conseils** »
- Télécharger le logiciel « **Pochetizer** » sur www.sncf.com/education pour personnaliser sa pochette à billet
- **Soumettre sa création** directement via le logiciel « Pochetizer ».

PRIX DU JURY ET PRIX DU PUBLIC

— PRIX DU JURY

3 groupes pour chaque catégorie (Primaire, Collège et Lycée) seront élus par un **jury national de professionnels**, (bons d'achat SNCF, abonnements aux magazines du groupe Bayard).

— PRIX DU PUBLIC

La pochette « **Coup de Cœur du Jury** » (celle qui aura obtenu la meilleure note toutes catégories confondues) sera **imprimée à plus de 48 000 exemplaires** et distribuée en cadeau avec l'édition abonnés d'un des magazines du groupe Bayard (Okapi ou Phosphore) durant l'été 2016.

Toutes les pochettes à billets proposées par les jeunes et répondant au cahier des charges seront mises en ligne sur la **page Facebook SNCF** dans une **application dédiée aux votes**. Les trois pochettes récoltant le plus de votes via l'application recevront les Prix du Public. En plus d'une récompense pour les élèves de chaque groupe lauréat, le Prix du Public permet également de **soutenir une cause solidaire**. Cette année, le Concours Jeunes Créa' s'associe à la Fondation Apprentis d'Auteuil. Les trois Prix du Public, en fonction du nombre de votes récoltés par chacune des 3 pochettes, **permettront à la Fondation Apprentis d'Auteuil de bénéficier de billets de train et d'une dotation financière pour des séjours de vacances** et des journées de loisirs (plus les élèves récolteront de votes pour leur pochette, plus la dotation sera importante pour la Fondation Apprentis d'Auteuil).

CALENDRIER

- **Jusqu'au 12 février 2016** : Envoi des projets via « Pochetizer » et une connexion Internet,
- **22 février 2016 - 18 mars 2016** : Votes sur l'application « Concours » de la page Facebook SNCF,
- **1^{ère} quinzaine de mars 2016** : Réunion du Jury national,
- **21 mars 2016** : Annonce des résultats des Prix du Public et Prix du Jury national,
- **Fin d'année scolaire 2016** : Remises des Prix aux groupes lauréats et à la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Règlement de l'opération disponible en téléchargement sur :
<http://www.sncf.com/fr/actualite/concours-jeunes-crea-2016>

Plus d'informations sur la Fondation Apprentis d'Auteuil sur :
<http://www.apprentis-auteuil.org/nous-connaître/apprentis-dauteuil-en-100-secondes.html>

Retrouvez l'actualité du groupe SNCF sur : <http://www.sncf.com/presse/a-la-une>

Twitter : @SNCF_infopresse

CONTACTS PRESSE

PÔLE SOCIÉTAL

Audrey LE MOINE - Tél. : 01 85 07 83 04 – audrey.le-moine@sncf.fr

SERVICE MÉDIAS SNCF

Hélène PASCAUD - Tél. : 01 85 07 84 67 – helene.pascaud@sncf.fr

Pôle des élèves et des
établissements

Bureau des élèves

Référence
2015

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ

Téléphone
04 90 27 76 35

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 1^{er} décembre 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et
inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
collèges, Lycées publics

Objet : Concours jeunes Créa' 2016

Depuis 2006 le ministère de l'éducation nationale et SNCF sont partenaires pour le développement de l'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports ferroviaires, puis, en 2009, pour le développement de l'éducation au développement durable.

Dans ce cadre un concours à destination des écoliers (CM1-CM2), collégiens et lycéens leur permet de créer la pochette à billet de train de l'été 2016, sous le signe de la prévention des risques ferroviaires et des incivilités.

Un exercice citoyen et créatif à réaliser en équipe, qui sera récompensé puisque la pochette à billet « Coup de Cœur du jury » sera imprimée à plus de 48 000 exemplaires et distribuée cet été dans un des magazines du groupe Bayard (Okapi ou Phosphore) dans toute la France.

Vous pouvez vous connecter sur www.sncf.com/education pour découvrir les différents outils mis à disposition des enseignants et des élèves.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : Dominique BECK

PJ : communiqué de presse